



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Ministère des Infrastructures, des  
Transports  
Terrestres et du Désenclavement  
(MITTD)



AGEROUTE SENEGAL  
(Agence des travaux et de gestion des routes)



**Pays:** SENEGAL

**NOM DU PROJET:** PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

**N° DE CREDIT :** CRÉDIT IDA 70550, IDA 70560

**Titre de la mission :** **Sélection d'un consultant pour l'élaboration de la politique et de la stratégie nationale de sécurité routière dans le cadre de l'appui institutionnel à l'Agence nationale de Sécurité Routière (ANASER)**

**N° de référence :** SN-AGEROUTE-308751-CS-QCBS

### **AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**

1. La République du Sénégal a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de financer le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services de consultances relatifs à l'élaboration de la politique et de la stratégie nationale de la sécurité routière
2. La mission principale devra permettre de disposer d'un document de politique de sécurité routière et d'un document de planification de la stratégie nationale de sécurité routière du Sénégal. Cette stratégie nationale élaborée avec un plan d'actions, devra prendre en compte tous les aspects liés à la sécurité des véhicules et des infrastructures, au comportement des usagers, à la prévention des accidents, mais aussi à la prise en charge post accident.
3. Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié dans le journal « L'AS n° 4881 » du 02 février 2022.
4. Les services comprennent :

- ✓ la revue documentaire sur la sécurité routière au Sénégal ;
- ✓ l'élaboration de la politique nationale de sécurité routière ;
- ✓ l'élaboration de la stratégie nationale de la sécurité routière ;

5. L'AGEROUTE, invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales).
  - Qualification générale dans le domaine des études de planification stratégique nationale et de mise en place de politique nationale (au moins 05 projets) au cours des dix (10) dernières années (2011-2021);
  - Expérience pour des missions similaires sur les thèmes spécifiques à la sécurité routière (au moins 05 projets) au cours des dix (10) dernières années (2011-2021);
  - Organisation technique et managériale (Nombre d'année d'expérience du cabinet, capacité technique et administrative du cabinet, moyens logistiques) ;
  - Qualification générale du personnel technique et managérial du cabinet de la firme dans le domaine. Présenter une équipe multidisciplinaire avec de l'expérience dans des missions similaires ;
  - Référence de clients et de toute autre information jugée pertinente.
6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.
7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
8. Une liste restreinte des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)*.
9. Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir les Termes de Reference (TDR) de la mission à l'adresse: Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence  
Tel (221) 33 869 07 51  
Email : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ; [mlye@ageroute.sn](mailto:mlye@ageroute.sn) ; [mmbaye@ageroute.sn](mailto:mmbaye@ageroute.sn)  
Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.
10. Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **08 Novembre 2022 à 12H00** précises (heure locale).

**Les dossiers transmis sous format électronique seront acceptés pour la Manifestation d'Intérêt.**

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour la Sélection d'un consultant pour l'élaboration de la politique et de la stratégie nationale de sécurité routière »

**Le Directeur Général**  
**Ibrahima NDIAYE**